

Mesures Salariales

Une Décision Unilatérale, reflet d'une négociation ratée.



Les chiens aboient et la caravane passe* !

Un véritable esprit de négociations inscrites dans la durée est fondé sur la bonne foi et une certaine confiance. Dans son obsession à obtenir un accord, la Direction et d'autres ont perdu le bon sens et compromettent le terrain propice à de futures négociations.

Un raté imputable à la Direction

Faute d'accord valable, EDF a pris une Décision Unilatérale d'Entreprise (DUE). Cette décision indique que 0,1% (environ 2260 NR) du budget pour les mesures spécifiques sera exceptionnellement suivi hors dotation.

Un comparatif s'impose donc :

	Nombre total de NR
Accord 2019	44500
Accord 2020 non valide	39540
DUE 2020	34560+2260=36820

Comme dirait Monsieur de la Palisse, 39540 NR c'est mieux que 36820 NR mais c'est beaucoup moins bien que 44500 NR !

Pour FO, 44500 NR était un mandat raisonnable qui permettait d'assurer un niveau de NR identique à 2019. Un compromis aurait été possible si on avait daigné écouter notre proposition de prime, en particulier pour les petits salaires et pour les alternants... La direction a balayé d'un revers de main notre demande en séance de négociation, et il est dommage que celle-ci n'ait pas eu d'écho chez les autres délégations...

Les nego-magiciens

La Direction semble aimer les tours de passe-passe pour éblouir, voir hypnotiser, les négociateurs, avec ses efforts en terme de générosité.

A FO nous ne sommes pas dupes car, la réalité est tout autre : propositions d'un taux à 2,2% en 2020 après 2,3% en 2019 en menaçant d'appliquer 2% si pas suffisamment de signataires !

FO ne voulait pas valider par accord collectif une baisse de 5000 NR par rapport à 2019, sans contreparties dignes de ce nom !

Les arguments avancés par la Direction, invoquant une situation « compliquée » sur les 3 prochaines années, alors que certains paramètres fondamentaux sont inconnus (climat-activités économiques, consommation, disponibilité du parc...), nous laissent perplexes.

Avec d'autres éblouis, on peut, en effet, applaudir des deux mains pour cette remarquable mystification !

Du moins et du moins donnera toujours moins de NR !

Cette méthode nous évoque tout à fait celle utilisée par le Gouvernement pour le dossier retraite...

Nous laisserons à d'autres la responsabilité d'organiser la régression sociale qui touche les revenus les plus modestes, mais qui érode aussi progressivement le pouvoir d'achat de presque tous les niveaux, encadrement compris !

Négociation ou soumission ?

Depuis les réformes du Code du travail, la négociation collective est un élément important du dialogue social.

Le législateur a fait un pari sur l'intelligence collective des différents acteurs.

Entre théorie et réalité, Il ne faut pas que cela se traduise par des représentants de la Direction qui se posent en « gourous » du dialogue social, avec quelques « perroquets », grand faiseur de discours !

FO n'a pas à recevoir de leçons dans ce domaine qui constitue son ADN et sa force depuis sa création. Nous négocions mais pas à n'importe quel prix, et certainement pas sous pression ni menace quelconque.

Si nos syndicats estiment que le fruit des négociations est dans l'intérêt des salariés nous signons, pas dans le cas contraire.

Nous laisserons à d'autres la compromission et les délires du syndrome de Stockholm sans contrepartie réelle, ni sécurité pour les salariés.

Libre et indépendant, nous sommes et le resterons, sans faire aucune pause sur ce principe positif.

*Formule employée lorsqu'on est sûr de soi et qu'on dédaigne des obstacles que d'autres cherchent à mettre sur notre chemin. Elle s'emploie également lorsqu'on fait semblant de ne pas être atteint par une insulte ou une critique quelconque.